LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 26 — Edmonton, le vendredi 26 juin 1987 — 12 pages — 0.50

PIERRE BREAULT AU FRANCO

L'ancien rédacteur de l'Eau Vive en Saskatchewan vient d'être nommé directeur du Franco. Plus de détails la semaine prochaine!

• Le projet de loi 59 ferait du ministre «l'interprète» des droits scolaires des Franco-Albertains

BETKOWSKI ÉCARTE LA GESTION SCOLAIRE POUR LES FRANCOPHONES

YVES LAVERTU

EDMONTON - La ministre albertaine de l'Éducation Mme Nancy Betkowski vient de déposer en Chambre le nouveau projet de la loi scolaire tant attendu.

Ce projet reconnaît entre autres le droit des parents franco-albertains à l'éducation en français langue première pour leurs enfants si ceux-là remplissent les critères d'admissibilité de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Bien que le droit à l'éducation en français, langue première soit reconnu dans le projet de loi, il n'y est nulle part fait mention de contrôle ou gestion scolaire par et pour les Franco-Albertains.

Le projet de loi prévoit plutôt une série de dispositions qui donneront au ministre de l'Éducation la possibilité de dicter des règlements concernant l'application concrète de ce droit. La personne du ministre occupera donc une place primordiale dans la définition pratique ce droit.

Le ministre aura ainsi l'autorité pour déterminer les mécanismes permettant de juger du nombre suffisant de parents requis pour que ces derniers obtiennent l'éducation en français pour leurs enfants.

Le ministre de l'Éducation pourra également réglementer les responsabilités des commissions scolaires en matière d'enseignement du français, langue première. Il pourra également fixer des règlements pour ériger les modalités d'entente entre différentes commissions scolaires dans le but d'offrir cet enseignement.

Par ailleurs, le ministre concerné aura la possibilité d'obliger par un règlement une commission scolaire à dispenser l'enseignement du français, langue première à une «classe d'étudiants». Il aura également la possibilité d'obliger cette même commission scolaire à établir un programme scolaire dans la langue de la minorité.

De plus, c'est le ministre de l'Éducation qui pourra fixer par un autre règlement les exigences académiques relatives à «l'enseignement en anglais là ou la langue générale d'instruction est le français».

Enfin, le ministre aura toute la latitude pour ériger tout autre règlement requis pour implanter concrètement le droit reconnu.

Le contenu de ces règlements n'est pas encore connu. Ces derniers formeront de toute façon un corpus indépendant de la nouvelle loi. Il ne seront donc pas formellement inclus dans une éventuelle nouvelle loi. Seuls le principe du droit à cet enseignement et l'autorité du ministre en la matière y seraient gravés.

La pierre d'assise de l'application de ce droit pourrait donc bien devoir reposer sur une règlementation en constante évolution en raison de l'apparition de nouvelles situation et... de nouveaux ministres. Le recours au ministre comme médiateur entre un groupe de parents et une commission scolaire pourrait par ailleurs prendre de l'ampleur.

Selon le directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) M. Denis Tardif, ce projet de loi scolaire est «nettement insuffisant» pour les Franco-Albertains parce qu'il ne répond pas selon lui à l'intention fondamentale derrière l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Selon ce dernier, l'article 23 de la Charte a été créé pour remédier à l'assimilation galopante des communautés de langue officielle. Dans cette perspective, la prise en main par les communautés francophones de leurs écoles est essentielle pour ralentir et endiguer cette assimilation. M. Tardif estime que ce projet est par conséquent déficient puisqu'il n'est pas fait mention dans sa formulation de

Voir GESTION en page 2



La ministre de l'Éducation Nancy Betkowski

• *St-Paul*
«Une situation inacceptable»

Michel Bastarache

JULES VAN BRABANT

ST-PAUL - «La présente situation scolaire pour les francophones ne peut pas être tolérée plus longtemps».

Me Michel Bastarache, avocat d'Ottawa, spécialiste dans les causes scolaires surtout pour les francophones, maintient que la situation à Saint-Paul pour les parents et les élèves francophones qui veulent maintenir et promouvoir leur langue, leur culture et leur héritage, ne peut plus être tolérée.

C'est un droit qui leur est garanti par l'article 23 de la Charte canadienne et ils peuvent le faire prévaloir, et en cour de justice s'ils le jugent à propos.

D'après Me Bastarache, leurs chances de gagner sont excellentes. Si leurs négociations avec les commissions scolaires locales n'aboutissent pas à une entente satisfaisante, il leur recommande d'avoir recours aux tribunaux pour trancher la question. C'est la seule suite logique à leurs revendications.

Sa recommandation est donc d'essayer de négocier tout en se préparant minutieusement à une action légale comme recours ultime.

Les membres du comité SPEF (Société des parents pour l'éducation francophone) ont pris avis pendant plus de quatre heures avec leur expert-conseil, le jeudi 11 juin 1987, lors d'une rencontre au Centre Culturel de Saint-Paul. Ils étudieront donc très attentivement les possibilités d'arriver à une solution négociée, et de là ils prendront les décisions qui s'imposent dans ce contexte difficile.

Projet MAMOWAPIK

Une rencontre d'aventuriers

JEAN GAUTHIER

EDMONTON - Le projet «MAMOWAPIK» est un projet conjoint de l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta, de la Société historique Héritage franco-albertain et de la Société de préservation de la Mission du Lac La Biche. L'objectif du projet Mamowapik est de créer une aventure historique et culturelle pour les jeunes francophones de l'Alberta impliqués dans le mouvement des scouts et guides. Cette aventure se déroulera du 31 juillet au 3 août sur le site de la Mission du Lac La Biche. Un tel site considéré comme l'un des joyaux de l'histoire et de la culture franco-albertaine ne fera qu'ajouter au caractère unique du projet Mamowapik.

UNE AVENTURE HISTORIQUE

L'idée de l'aventure historique et culturelle s'inspire d'une activité similaire organisée par le mouvement scout de France. Ce dernier avait choisi un événement historique précis et en avait fait la reconstitution historique avec la collaboration des gens de l'endroit choisi.

L'idée d'une telle aventure historique et culturelle reprise et développée par l'Association Scouts et Guides porte le nom du projet Mamowapik. Le nom du projet choisi est un mot indien qui signifie se réunir. Ce nom est fort à propos car le projet nécessite la réunion de plusieurs intervenants dont les organismes oeuvrant dans le domaine historique.

Étant donné la nature du site où se déroulera le projet Mamowapik, l'histoire est un aspect majeur. La Mission du Lac La Biche possède une histoire riche. La documentation architectistique reliée à ce site est relativement abondante et entre les mains d'experts: la Société de préservation de la Mission. Par conséquent, les chercheurs et organisateurs du projet Mamowapik ont à leur disposition des ressources historiques valables.

Dans le but d'assurer la mise en valeur des ressources historiques, les chercheurs peuvent compter sur l'aide de la Société de préservation de la Mission ainsi que de la Société historique Héritage franco-albertain (SHHFA). D'une part, la SHHFA s'occupe du dépouillement des documents historiques et puis transmet aux participants les résultats susceptibles de les aider. D'autre part, la Société de préservation de la Mission fournit aux organisateurs et aux participants tous les éléments permettant une meilleure interprétation locale des événements historiques ainsi que de la documentation pertinente s'y rattachant.

Autant la SHHFA que la Société de préservation de la Mission pourront fort possiblement grâce à leur mandat dans le projet Mamowapik en retirer des dividendes personnelles. Pour ces deux Sociétés, le projet Mamowapik pourrait contribuer à faire avancer les démarches en vue de la reconnaissance du site historique de la Mission en entier par le gouvernement de l'Alberta. Seul le couvent est présentement reconnu comme bâtiment historique sur le site de la Mission. En ce qui a trait au patrimoine historique franco-albertain, une telle reconnaissance serait une excellente nouvelle pour la SHHFA dont l'un des objectifs est la préservation du patrimoine franco-albertain.


Une vue de la Mission du Lac La Biche

UNE AVENTURE CULTURELLE

Lors de leur séjour à la Mission du Lac La Biche, les jeunes francophones des Scouts et Guides ainsi que des artistes franco-albertains participeront activement à leur aventure historique et culturelle.

Les jeunes francophones seront amenés à vivre une expérience d'art dramatique particulière. Ces derniers réaliseront des saynettes qui se veulent la reconstitution historique de la vie quotidienne à la Mission du Lac La Biche à ses débuts. Le choix des thèmes des saynettes et l'exploitation théâtrale qu'on en fera reviendra aux jeunes francophones.

Madelaine Smith, directrice de la Société culturelle Mamowapik me confiait en entrevue que les saynettes au nombre de douze seront présentées simultanément sur le site de la Mission. Ainsi, le public tout en se déplaçant sur le site de la Mission pourra assister aux diverses saynettes.

Suite à la présentation des saynettes, un spectacle aura lieu. Prendront part à ce spectacle Jim Corcoran, des chansonniers et groupes musicaux franco-albertains ainsi que des danseurs traditionnels autochtones.

Le projet Mamowapik 1987 n'est pas encore réalisé qu'un méga-projet nécessitant la participation d'un plus grand nombre d'organisme francophones de l'ouest canadien ainsi que la présentation d'un spectacle de sons et lumières est prévu pour 1989. Des réunions semblables permettront aux francophones d'apprécier leur histoire et leur culture d'une façon unique en son genre.



• Gestion scolaire

(suite de la page 1)

gestion ou de contrôle scolaire par la minorité de langue officielle.

En ce sens, M. Tardif fait valoir que le projet de loi scolaire albertain va beaucoup moins loin que l'actuelle loi scolaire ontarienne. Cette dernière reconnait explicitement le principe du contrôle scolaire par les Franco-Ontariens et établit à un le nombre suffisant d'élève pour ouvrir l'accès à un enseignement en français, langue première.

Poursuivant dans la même veine, le président de l'A.C.F.A. M. Georges Arès estime que le droit à l'enseignement reconnu dans le projet de loi albertain est «un tout petit pas» si l'on considère le fait que la Charte canadienne des droits a été adoptée depuis déjà cinq ans et qu'un jugement en Alberta, le jugement Purvis a confirmé ce droit.

Bien que déçu, M. Arès se dit peu surpris de l'attitude du gouvernement Getty qui manque, selon lui, de bonne foi. Le président de l'A.C.F.A. enjoint plutôt les parents franco-albertains à continuer d'étudier sérieusement les possibilités de poursuites judiciaires contre la Province et les commissions scolaires.

Le débat sur le projet de loi scolaire 59 aura lieu à la législature à la session parlementaire de l'automne prochain.

La Commission scolaire de St-Isidore sonde le terrain

RUTH DOYON

ST-ISIDORE - «La survie d'une communauté francophone en milieu minoritaire dépend de son ouverture». S'ouvrir sur le monde extérieur, savoir ce qui se passe ailleurs et s'affirmer en tant que culture. Tel est le message d'urgence que M. Yvon Mahé, directeur du bureau de l'éducation à l'A.C.F.A. provinciale est venu livrer. Une cinquantaine de personnes préoccupées par l'éducation des enfants s'étaient réunies au centre culturel de St-Isidore le 4 juin dernier.

M. Mahé ajoute «Vous êtes la dernière communauté francophone de l'Alberta qui ne soit pas encore assimilée». Cependant il pointe du doigt les signes précurseurs de la «défrancisation». L'affichage qui trop souvent n'est qu'en anglais, la prononciation anglaise des noms et prénoms français. De plus tout un groupe de francophones vont-ils parler anglais à cause de la présence d'un seul anglophone.

M. Mahé qui venait de rencontrer un groupe de parents anglophones de la communauté, a fait leur éloge. Il a vanté leur ouverture d'esprit, leur désir de collaborer à la conservation de la langue de Molière.

UNE ÉCOLE FRANÇAISE

Une école où le français serait la langue d'usage, non seulement dans les classes mais dans toutes les activités; une école qui revaloriserait la langue et la culture. M. Jean Bergeron, président de la Commission scolaire de St-Isidore affirme: «La question première est de savoir qui veut une école française; où


Madeleine Abbot

elle sera ne nous préoccupe pas pour l'instant». Sans fixer de date d'ouverture, M. Bergeron laisse croire que septembre 1988 serait le moment opportun. D'ici là, la Commission scolaire entend multiplier les sondages et les consultations auprès des parents.

DEUX CLIENTÈLES, DEUX PROGRAMMES

«Je veux que mes enfants sachent ce que veut dire minuscule». Invitée à prendre la parole, Madeleine Abbot, enseignante en immersion, mère et vivant dans un foyer bilingue, sait de quoi elle parle.

La classe d'immersion répond adéquatement aux besoins d'enfants dont la langue première n'est pas le français. Cependant, l'enfant francophone n'y apprend pas à développer son vocabulaire.

Selon Mme Abbot, «l'enseignement doit répondre aux besoins de l'enfant d'abord». Il vaut parfois mieux qu'un enfant soit placé en classe d'immersion pendant quelques années avant d'être intégré à une classe française. C'est souvent le cas d'enfants vivant dans des foyers bilingues.

Cependant, dans sa classe comme avec son fils, Madeleine suit une règle d'or: s'identifier à l'enfant dans une seule langue. En terminant, elle rassure toutefois les parents qui auraient mêlé les deux langues en s'adressant à leurs enfants et affirme qu'il n'est pas trop tard pour corriger la situation.

PRÉCISIONS

Dans l'édition du Franco du 19 juin sous l'article intitulé «Yves Caron à l'ACFA provinciale», il aurait fallu lire que M. Caron a été nommé au poste d'adjoint à la directrice du développement communautaire, responsable de la Commission culturelle et du dossier des communications. Il remplace Marthe Desrosiers, directrice de la Commission culturelle jusqu'au 30 juin 1987. Par ailleurs, la Commission culturelle n'est pas défunte mais sera désormais intégrée au développement communautaire et poursuivra les même dossiers. Toutefois, son mandat sera réévalué afin de s'ajuster aux besoins exprimés.

LES CAMPS D'ÉTÉ AU PARC SOLEIL

organisés par l'ACFA régionale de Calgary

Ces camps ont pour but de permettre aux jeunes de se familiariser avec la langue française tout en leur offrant des activités diverses qui encourageront leur sens de créativité et les échanges entre les jeunes.

Thèmes de chaque semaine:
-Stampede -Les Olympiques -Les arts -Les aventuriers

Les activités comprendront:
-arts plastiques -sports -cuisine -chants -excursions -camping

Les camps offrent des sessions d'une semaine avec un maximum de 3 semaines.

LES PETITS RAYONS DE SOLEIL (6 et 7 ans)
50$ par semaine

PARC SOLEIL (8 à 11 ans)
55$ par semaine

RENCONTRES ESTIVALES (6 à 12 ans pour les francophones)
55$ par semaine

CAMP PLEIN AIR (12 à 16 ans)
150$ par semaine toutes dépenses comprises
(Une semaine de camping dans le Parc National de Banff)

CONNAISSANCES REQUISES:
Les jeunes ayant une expéreince de la langue française ou fréquentant les écoles francophones ou d'immersion.

N.B.: *Possibilité de garderie le matin et le soir ainsi qu'une aide financière à travers la Fondation Burns.*

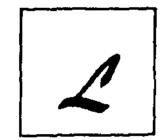
Renseignements et inscriptions:

ACFA régionale de Calgary
101-1809, 5e rue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2S 2A8
228-4095 de 9h à 16h30

FRANCOPINION



LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE CHANGERA-T-ELLE QUELQUE CHOSE?



A nouvelle Loi scolaire tant attendue que la ministre Nancy Betkowski a déposée à la Chambre la semaine dernière n'apporte rien de bien excitant pour les Franco-albertains.

Si à l'automne cette nouvelle Loi est adoptée telle que présentée, elle aura tout au plus le mérite d'être conforme avec la Charte canadienne des droits et libertés que le premier ministre Lougheed avait d'ailleurs signée en 1982. Le projet de loi prévoit en effet que les enfants de l'Alberta auront le droit de recevoir leur éducation en français ou en anglais, «là où le nombre le justifie» (bien sûr!). Avec plus de cinq ans de retard, l'Alberta essaie de rattraper le reste du Canada.

Mais même là, il reste bien des points obscurs. Ce droit de recevoir une éducation en français pourrait-il vouloir dire que des enfants francophones devront continuer à apprendre leur propre langue comme une langue seconde comme c'est présentement le cas presque partout en Alberta? Et puis ça voudra dire quoi au juste «là où le nombre le justifie»? Qu'en est-il du droit des francophones à la gestion de leurs propres écoles?

La ministre dit que certaines provisions pourraient faire partie des «règlements» qui viendront expliciter la Loi. Mais les règlements ne donnent aucune sécurité. Ils peuvent être changés en tout temps bien facilement.

Le projet de Loi parle aussi de «Comités consultatifs». En Ontario, cette formule s'est avérée totalement inefficace pour les parents francophones.

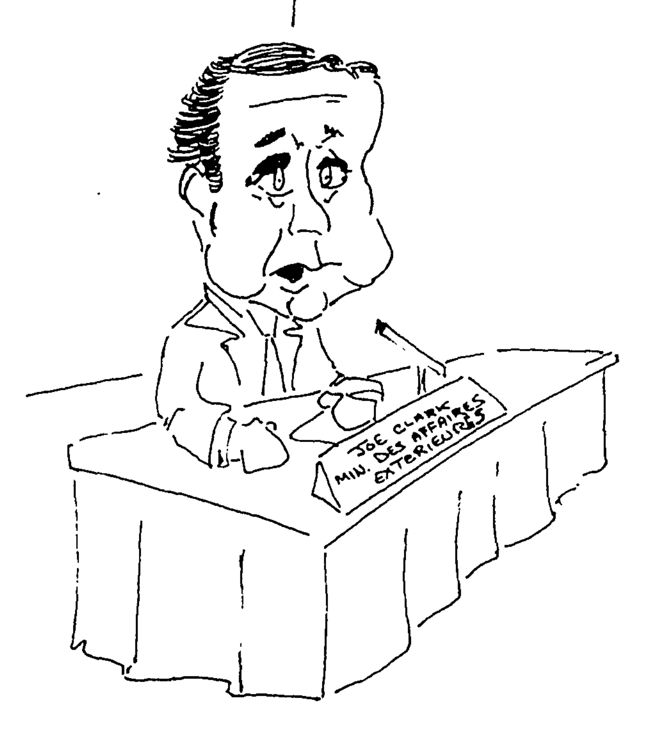
Ce que le projet de loi laisse prévoir pour les Franco-albertains, en fin de compte, c'est une série de «pis aller» qui s'inscrivent très bien dans la «politique des miettes» qui est si populaire un peu partout au Canada en ce qui regarde les droits des minorités francophones.

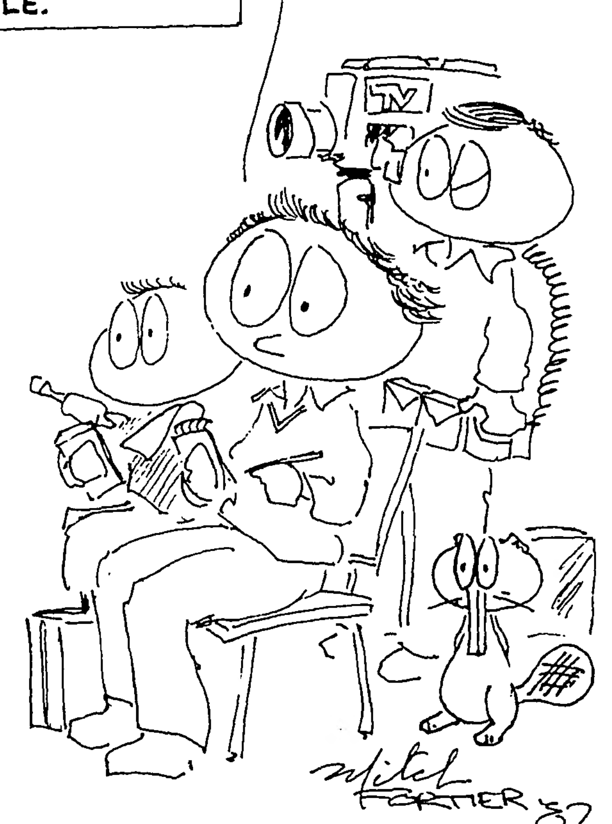
Il y a quand même une lueur d'espoir, selon nous. Mme Betkowski est un «poids lourd» au sein du cabinet de Don Getty. (On ne pouvait en dire autant de son prédécesseur qui, malgré sa bonne volonté, n'a pas réussi à faire avancer ce dossier). Et puis c'est une femme intelligente. Ce ne serait pas du temps perdu que d'organiser un bon lobbying: ça vaut la peine de lui parler et de lui fournir des munitions. Néanmoins, la ministre aura besoin de toute l'aide possible: chaque régionale de l'A.C.F.A. devrait rencontrer son député et discuter de la question avec lui. Les individus devraient aussi prendre le temps d'écrire à leur député: cela est beaucoup plus efficace qu'on croit.

Si on ne pose pas certains gestes de cette nature au cours des prochains mois, ne nous attendons pas à trouver dans la nouvelle Loi autre chose que le strict minimum.

Entre-temps, il faut continuer à préparer de bons cas de cour: c'est une voie laborieuse, difficile et dispendieuse. Mais ça demeure toujours, à notre avis, la voie la plus sûre.

G.L.





Lettres ouvertes

LE VRAI PATRIOTISME

M. Le rédacteur...

Alors qu'il ne nous reste que quelques courtes années pour arrêter le processus d'assimilation en cours chez nous, devant la miopie des gens qui ne voient rien venir et surtout face aux menées des «apôtres du déclin», je me sens obligé de présenter mon point de vue sur cette affaire.

D'abord mousser un peu le sens patriotique de vos lecteurs et aussi celui des gens de notre beau pays; sait-on au juste de quoi il s'agit?

Le patriotisme, le vrai, celui qui émane surtout du sentiment profond de l'âme plutôt que de la «constitution» et de la «politique», c'est un amour et un respect presque religieux de toutes les forces survivantes qui sont en nous qui ont forgé notre personnalité, et façonné un caractère national à un peuple qui s'est identifié à un territoire qu'il a marqué de son génie et qu'il appelle la patrie!

Ceci vaut pour les petites patries comme pour la grande patrie qui sont le cadre protecteur des sources de cultures qui doivent nourrir et abreuver tous les membres des communautés qui composent ces «patries» et de fait les encadre et les protège comme elle encadre aussi les familles et les institutions formant un tout nécessaire à la sécurité et au bonheur des peuples. C'est je crois la forme voulue par Dieu pour structurer la civilisation chrétienne.

Devant l'assaut des forces du mal qui veulent tout détruire, il faut se cramponner à ce que nous avons de plus solide et attendre du Ciel le secours qui ne manquera pas de venir le temps venu.

Est-ce qu'à Girouxville on est à faire la synthèse d'un courant de contre-culture que le Seigneur aurait décrit a Kerisinon en Bretagne! «Nations sans bases, peuple en débâcle, signes avant-coureurs d'une mort certaine et rapprochée!»

Il est plus que temps de se ressaisir! La Vierge aussi, dans «Les secrets de La Salette», avait annoncé cette «désaffection pour tout ce qui regarde la famille et la patrie» et qui ne peut que faire le malheur des peuples.

Il va donc de soi que je ne peux qu'encourager de toutes mes forces ceux qui veulent prendre des moyens radicaux mais légitimes pour se perpétuer dans leurs enfants et leurs petits-enfants et se donner des écoles françaises et catholiques pour la survivance de notre peuple de son identité culturelle.

Sincèrement

Hormisdas Chauvin
Girouxville



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Nominations aux écoles de Bonnyville

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Le directeur-général des écoles catholiques de Lakeland, M. Robert Lowery, P.L.D. annonçait récemment plusieurs nominations à la direction des écoles.

M. Denis Lapierre, directeur-adjoint à l'école secondaire Notre-Dame assumera la direction de la nouvelle école Dr. Bernard Brosseau, qui ouvrira ses portes en septembre prochain. M. Lapierre est originaire de St-Paul et débuta dans l'enseignement à l'école St-Dominique de Cold Lake. M. Lapierre est professeur de sciences sociales, religion et français langue seconde. La famille Lapierre, Denis, Carrie et les deux enfants Marc et Amanda demeurent à Bonnyville depuis trois ans.




Marcia Shillington



Denis Lapierre

M. Kim Kissel a été choisi comme directeur-adjoint à Brosseau. Kim, originaire d'Edmonton est à l'emploi des écoles catholiques depuis 1982.

Ce dernier a été enseignant à l'école des Métis d'Elizabeth pendant cinq ans et à l'école secondaire Notre-Dame depuis un an. Kim et son épouse, Denise sont des enseignants.

L'école Brosseau accueillera 370 jeunes de la 5ième à la 8ième année et offrira trois programmes: anglais, français, immersion et 21 professeurs se chargeront de l'enseignement.

Soeur Prince sera responsable de l'orientation, Mme Esthelle Piquette assumera la direction du secrétariat, assistée de Mme Bernice Drouin. Paula Vasseur sera la technicienne en bibliothéconomie et Guy Charbonneau dirigera l'équipe de concierges.

À l'école secondaire Notre-Dame, deux visages familiers et sympathiques partageront les charges d'adjoint à la direction.

Mme Marcia Shillington et René Champagne sont les vainqueurs du concours aux écoles catholiques.

Marcia, originaire de Saskatchewan débuta en 1973 dans les écoles élémentaires de St-Albert. À la suite d'un séjour à l'école Racette, de 1975 à 1979, cette dernière oeuvre à Notre-Dame dans l'enseignement de l'anglais, théâtre et religion. Marcia est la coordinatrice de l'enseignement religieux à Notre-Dame depuis trois ans. Son époux, Wayne est doyen du Collège de Lakeland de Bonnyville et la région.

René, originaire de St-Vincent fit ses études à St-Paul et à l'université d'Ottawa en français et en éducation physique.

De 1965 à 1971, il fut éducateur à l'ancienne école secondaire Notre-Dame et ensuite à la nouvelle école secondaire de Bonnyville jusqu'en 1985. Ce dernier enseigne à la nouvelle école secondaire catholique depuis septembre 1985. Parmi ses nombreuses activités parascolaires, René se distingua au conseil municipal de Bonnyville pendant 12 ans. Son épouse, Marie-Claire dirige la pré-maternelle française de Bonnyville. Mme Lorie Scozzafawa assistera Nick Rawlake dans la direction de l'école St-Dominique de Cold Lake. Lorie en 1985, débuta le programme d'immersion française de Cold Lake-Grand Centre. Son époux Dominic est le directeur du personnel à Esso de Cold Lake.

RENCONTRE JEUNESSE '87

RENCONTRE JEUNESSE 1987

L'A.C.F.A. régionale de Bonnyville offre aux jeunes francophones, des camps d'été qui auront lieu du 12 juillet au 28 août. Ces camps seront offerts au Camp St-Louis, à Moose Lake. (Près du Parc Provincial)

Les formulaires d'inscription seront disponibles dans chaque bureau ou centre culturel des A.C.F.A. Régionales

OBJECTIFS

1) Permettre aux jeunes de connaître et d'apprécier une véritable expérience linguistique et culturelle française.
2) Permettre aux jeunes de s'amuser et de participer à des expériences de groupe en français.
3) Faire voir et entendre des choses intéressantes en français.
4) Encourager et faciliter l'expression (chant, musique, dessin, sculpture, art dramatique, récitation)
5) Faire venir au camp des personnes d'expression française telles; Artistes locaux, raconteurs, vieillards, musiciens, etc.
6) Permettre aux jeunes de développer leur esprit d'initiative personnel et créatif.
7) S'assurer que les activités se déroulent selon certains principes chrétiens.

ACTIVITÉS AU PROGRAMME

1) SPORTS EN PLEIN AIR
- a) natation
- b) jeux de terrain
- c) tir à l'arc
- d) excursions pédestres

2) ATELIERS ARTISTIQUES
- a) arts plastiques
- b) théâtre
- c) peinture
- d) films
- e) poterie

3) ATELIERS CULTURELS
- a) contes historiques
- b) danses folkloriques
- c) cuisine canadienne-française
- d) musique et chants

4) POUR DÉVELOPPER L'INITIATIVE
- a) courses d'obstacles
- b) chasse au trésor
- c) mini-olympiques
- d) secourisme

HORAIRE

CAMP 1: (6 jours) (85$)	13 au 18 juillet 8 - 10 ans MIXTE	**CAMP 2:** (5 jours) (60$)	20 au 24 juillet 6 -7 ans MIXTE
CAMP 3: (5 jours) (60$)	27 au 31 juillet 6 -7 ans MIXTE	**CAMP 4:** (10 jours) (120$)	4 au 13 août 11 ans et plus FILLES
CAMP 5: (10 jours) (120$)	16 au 25 août 11 ans et plus GARÇONS		

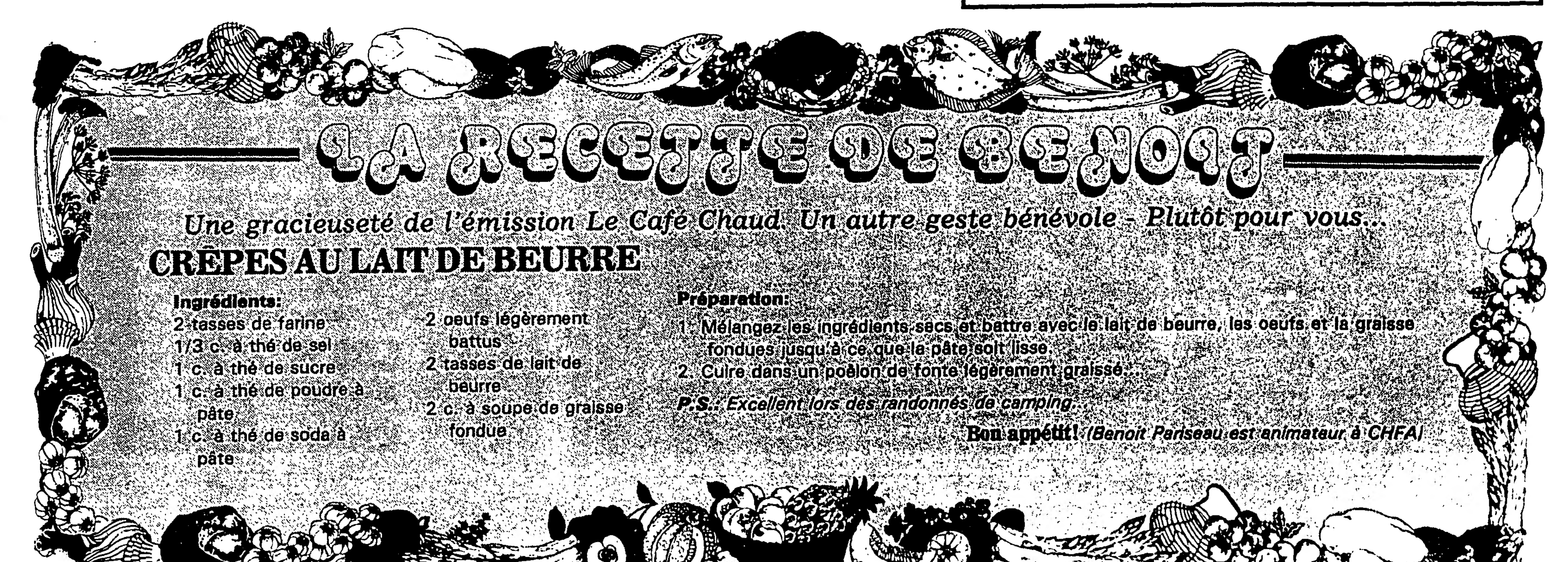
La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit

• La Recette de Benoit

FAITES-NOUS PART DE VOS COMMENTAIRES!

Cette recette étant la dernière pour cette saison, nous aimerions connaître votre intérêt à savoir si «La recette de Benoit» devrait à nouveau paraître dans le Franco en septembre prochain. Faites-nous part de vos commentaires et suggestions en contactant le 30 juin prochain à CHFA durant la demie-heure du «Marché aux puces» Ronald Tremblay au 468-3226.

Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette de Benoit - La recette



MESSAGE

À TOUS LES PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Durant l'interruption des services postaux dans certaines parties de la province, les chèques d'assurance-chômage et les cartes de déclaration ne seront pas livrés à domicile mais bien plutôt à l'un des centres de distribution mis sur pied à travers la province.

Veuillez communiquer avec votre Centre d'emploi du Canada local pour vous renseigner sur les centres de distribution mis en place ou d'autres mesures prises pour assurer ce service.

Deux pièces d'identité seront alors exigées pour la remise des chèques telles que votre carte d'assurance sociale et une autre où figure votre photo ou votre signature.

Les bénéficiaires de prestations de congés de maladie ou de maternité peuvent obtenir leur chèque par l'entremise d'une tierce personne si celle-ci est dûement munie de leur autorisation écrite.

Vous pouvez aussi déposer vos cartes de déclaration à ce centre de distribution ou encore à votre Centre d'emploi local du Canada.



Emploi et Immigration Canada | Employment and Immigration Canada

Canada



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107ème rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: SP4611

PROJET: Recouvrir la route allant vers l'aéroport de Fort McMurray à Fort McMurray (Alberta)

Description des travaux: Les travaux consistent dans l'étendage d'approximativement 7 500 litres de bitume, 1 800 tonnes d'asphalte chaud consassé et divers travaux connexes.

Date limite: le 13 juillet 1987

Dépôt: 50$

Informations techniques: Mike Smith, P. Eng, Gérant des projets, téléphone (403) 420-3919

Informations pour l'offre: Mme R. Kotch, Gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés à tous les bureaux de l'Association de la construction à Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; aux Services des plans et construction - Burnaby et au bureau du gérant de l'aéroport, Aéroport de Fort McMurray, Fort McMurray (Alberta).

INSTRUCTIONS

En raison des pertubations de la poste, les enchérisseurs intéressés sont priés de noter qu'ils sont responsables de l'acheminement et de la réception de leur offre à l'adresse ci-dessus avant la date et l'heure de fermeture indiqués.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



LES FORCES CANADIENNES: UNE VOIE POUR L'ÉDUCATION.

Une éducation universitaire et une carrière pour l'avenir.

Pour de plus amples renseignements sur les arrangements, les critères d'admission et l'éventail des possibilités, rendez visite au Centre de Recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez à frais virés — nous sommes dans les pages jaunes à "Recrutement".

C'est votre choix, votre avenir.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Nouveau blason pour la Société historique de Bonnyville

BONNYVILLE - La Société historique de Bonnyville a tenu son assemblée annuelle le 28 mai dernier. La majorité de ses membres actifs étaient présents.

Un nouvel exécutif a alors été désigné. La présidente, Lise Bureau, va continuer à occuper ce poste pour la deuxième année. Le vice-président est Lucien Croteau et la secrétaire-trésorière est Cécile Biron.

La société a discuté de plusieurs sujets. Celui qui a dominé l'assemblée a été la philosophie de la société comme étant la voix de notre histoire et son effet sur le tourisme dans la région.



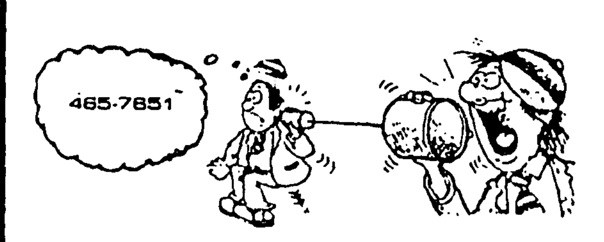
Pour bien remplir sa vocation, la société a décidé d'aller de l'avant avec le projet pour l'établissement d'un musée dans un proche avenir. Ce musée va contribuer considérablement à la région pour la génération présente et future.

Finalement, les membres ont approuvé à l'unanimité le nouveau blason. Le thème principal de ce blason est la colonisation de Bonnyville depuis 1907. Au centre, on aperçoit la première maison construite près du lac à l'orignal (Moose Lake). Au-dessus, se trouve une banderolle avec le titre du livre que la société a publié: «Échos d'autrefois» dans les trois langues principales des premiers colons. En-dessous, on voit une plume avec le mot «TAWOW» qui veut dire en langue Cree «Bienvenue». Michel Charland a contribué à dessiner ce blason.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). A.M.R.





*«J'ai dit que le **C.E.P.** offre un programme pour les enfants de 6 à 12 ans pour les mois d'été. Il y aura beaucoup de sorties et d'activités spéciales. Appelle-les!!!»*

Centre d'Expérience Pré-scolaire
8406, 91ème rue, Edmonton (Alberta) - T6C 4G9
*Téléphonez au **465-7651** et demandez **Michel***

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1987-56. Le Conseil annonce par la présente que l'audience publique qui aura lieu au Centre de conférences, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Québec), commencera à 9h **le 9 juillet 1987** au lieu du 8 juillet 1987 tel qu'annoncé antérieurement.

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Audiences du C.R.T.C. sur les Services Spécialisés

En raison de la situation qui prévaut au service des postes, toute personne intéressée à déposer une intervention au sujet de l'audience portant sur les services spécialisés, dont la date limite d'intervention est le 30 juin 1987, ou pour toute autre instance en cours est priée de le faire par l'un ou l'autre des moyens ci-après:

- télex 053-4253 ou télécopieur (819)994-0218, en donnant un résumé de **tous** les aspects sur lesquels portera l'intervention;
- présenter l'intervention à n'importe lequel des bureaux du C.R.T.C. (adresses ci-jointes) ou là où il n'y a pas de bureau du C.R.T.C., aux soins du C.R.T.C. à n'importe lequel des 37 bureaux régionaux et de district du ministère des Communications au Canada; et
- livraison par service de messageries à l'administration centrale du C.R.T.C., Édifice Central, Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec).

Le Conseil rappelle aux intervenants à ses instances que tous les délais doivent être respectés, notamment pour ce qui est de signifier copie des interventions aux requérants. Il rappelle également aux télédistributeurs autorisés qu'il leur incombe d'aviser leurs abonnés de leurs demandes de majoration tarifaire conformément au Règlement sur la télédistribution, en toute circonstance. Renseignements: Services d'information, 1, Promenade du Portage, Terrasses de la Chaudière, Hull (Québec) K1A 0N2, (819)997-0313, Visuor (819)994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902)426-7997; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, (514)283-6607; Édifice Kensington, 275, ave Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204)949-6306; 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, (604)666-2111.

Canadä



Canadian Transport Commission — Commission canadienne des transports

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS
COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

Attribution d'un permis pour l'exploitation d'un service aérien commercial entre les points Calgary/Lethbridge (Alberta) CANADA et Great Falls (Montana) ÉTATS-UNIS

Projet de service SPN 033

À la demande du ministre des Transports et conformément aux dispositions de l'accord conclu entre le Canada et les États-Unis sur les services régionaux, locaux et de navette, le Comité des transports aériens choisira un transporteur aérien canadien parmi les requérants admissibles et il lui attribuera ensuite un permis autorisant l'exploitation d'un service aérien commercial, pour le transport de passagers, de marchandises et du courrier, séparément ou ensemble, entre les points Calgary/Lethbridge (Alberta), Canada et Great Falls (Montana), États-Unis.

Ce processus de sélection a été entamé suite au dépôt d'une requête auprès du ministre des Transports par Time Air (1982) Ltd. en autorisation d'exploiter un service aérien commercial international régulier entre points déterminés de la classe 9-2 entre les points susmentionnés. Le Comité invite toute autre personne intéressée à exploiter un tel service aérien commercial à soumettre une requête et toute modification ou révision afférente au Secrétaire, Comité des transports aériens, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, au plus tard **le 3 août 1987.**

Pour qu'une requête soit prise en considération lors du processus de sélection, elle doit proposer d'utiliser des aéronefs d'un modèle ayant une capacité certifiée d'au plus 60 passagers et une charge payante d'au plus 18 000 livres.

Toute personne qui désire se réserver le droit d'intervenir à l'appui de l'une ou l'autre des requêtes ou contre celles-ci doit faire part de son nom et son adresse au Secrétaire, Comité des transports aériens, avant la date susmentionnée.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les modalités de sélection et l'accord de services régionaux, locaux et de navette ou des exemplaires du guide général pour la préparation des requêtes, il suffit de s'adresser à **Mme E.A. Kalmakoff** à l'adresse précitée ou de téléphoner au (819) 997-6226.

Canadä

Le Centre de l'éducation permanente du Nord-Est

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

à demi-temps
pour l'organisation et la coordination
de cours en français
pour les adultes
dans la région du nord-est

Une bonne connaissance du français et de la région sont nécessaires

Toute personne intéressée devrait communiquer avec:

M. Armand Laing
C.P. 2424
St-Paul (Alberta)
T0A 3A0

Date limite: le **30 juin 1987**

La Société historique héritage franco-albertain

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

FONCTIONS PRINCIPALES:

- Assurer la gestion financière de la Société.
- Assister le conseil d'administration dans le fonctionnement de la Société.
- Développer et administrer des projets de recherche sur l'histoire, le folklore et la culture populaire véhiculés par les franco-albertains.
- Assurer la gestion des documents entreposés au Centre de recherche de la Société.
- Responsable de la communication entre l'exécutif et les membres de la Société.

EXIGENCES:

- Expérience en administration et en planification.
- Bonne connaisance de l'histoire de la francophonie albertaine.
- Facilité à communiquer avec le public.
- Très bonne connaissance du français.
- Connaissance des ordinateurs IBM.

SALAIRE: À négocier

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Lise Holeton, présidente
La Société historique héritage franco-albertain
C.P. 3078
St-Paul (Alberta)
T0A 3A0
Téléphone: (403) 645-4410

IMAGES D'AUTREFOIS



Soeurs Grises et enfants sur le chemin de l'école, Fort Providence, 1921. Archives provinciales de l'Alberta, collection Dubuc, photo A3694.

(Claude Roberto)
Archiviste

À l'horaire cette semaine

****

Samedi 27 juin

08h30 Casper
09h00 Les contes de la forêt verte
09h30 Candy
10h00 Pacha
10h30 L'Escapade
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-Famille: Krabat. Dessin animé
14h45 Ciné-Famille: Les trois inventeurs
15h30 Durrell en Russie
16h00 Le Téléjournal
16h05 Impact
17h00 Minye, la fin du mythe
17h30 Baseball des Expos: St-Louis à Montréal
20h00 Le Monde de Disney
21h00 La semaine parlementaire
22h00 Le Téléjournal
22h20 Politique fédérale
22h55 Télé-sélection: À la recherche de la Panthère Rose (Comédie policière) (Brit.82)

****

Dimanche 28 juin

08h30 Woody le Pic
09h00 Rémi
09h30 Grisu, le petit dragon
09h45 Les Fables d'Europe
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Film d'art; la révolution romantique
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
13h30 Propos et confidences
14h00 Football Canadien
16h30 La vie secrète des animaux
17h00 Second regard. Les récits d'un Pélerin Russe.
18h00 Univers Inconnus
19h00 Les Beaux dimanches: Juste pour rire!
20h00 Le Téléjournal
20h25 Les Beaux dimanches: De Mao à Mozart
21h45 Les Beaux Dimanches: J'ai pas dit mon dernier mot
23h00 Ciné-Club: Une Partie de Campagne. (Comédie) (Fr. 36)

****

Lundi 29 juin

11h15 Caliméro
11h30 Mon ami Guignol
11h45 Madame Pepperpote
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays. Trois-Rivières
14h00 Cinéma: La Légion des Damnés
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or. (Documentaire)
19h00 Les maîtres de l'animation. La Yougoslavie
19h30 Festival Hitchcock: La Mort aux Trousses (Amér. 59)
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Cinéma: Meurtre à l'Italienne (It. 62)

****

Mardi 30 juin

11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Les gamins de Bulgarie
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays. De Rivière du Loup
14h00 Cinéma: Mise au Jeu
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 Cette terre si fragile
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Baseball des Espos: Chicago à Montréal
21h00 Festival international de jazz
21h30 Palme d'or
22h00 Le Téléjournal
22h20 Le Point
22h40 Cinéma: La vie, l'amour, la mort. (Drame) (Fr.-It. 68)

****

Mercredi 1er juillet

10h15 Grisu, le petit Dragon
10h30 Pierre, Fabien et Cie
11h00 Jour du Canada
12h05 Rip Van Winkle
12h30 Avis de recherche
13h00 Football Canadien: Montréal à Calgary
15h30 Film: à communiquer
15h52 Voeux Fédéraux
16h00 Reflets d'un Pays. De Moncton
17h00 À communiqué
17h30 Le Paradis des Chefs
18h00 Le Téléjournal
18h05 Zimska Olimpyjada
18h30 Palme d'or
19h00 Samedi de rire
20h00 Le Canada en peinture
21h00 Superstar. Invitée: Maureen Forrester.
22h00 Le Téléjournal
22h20 Le Point
22h40 Cinéma: Les Lumières de la ville. (Comédie) (Canadien de 1950)

****

Jeudi 2 juillet

11h15 Caliméro
11h30 Pacha
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: d'Edmonton (1985)
14h00 Cinéma: L'Héritier des Mondésir.
16h00 Fraggle Rock
16h30 Letty
17h00 Histoire des Inventions
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Génies en herbe
19h30 Les Grands Films: Le 747 en Péril (Amér. 75)
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Suzanne. (Drame) (Can. 80)

****

Vendredi 3 juillet

11h15 Mon ami guignol
11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Rouyn-Noranda
14h00 Histoire de trains
15h00 Regards sur la nature
15h30 Roquet Belles oreilles
16h00 Fraggle Rock
16h30 Demetan, la petite grenouille
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Cap Danger
19h30 Le Clan Campbell
20h00 Les Veuves
21h00 Dallas
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Patton. (Biographie) (Amér. 69)

Palme d'or *Début: Le lundi à 18h30*
Du lundi au vendredi à 18h30, à compter du 29 juin, nous diffuserons *Palme d'or*, l'histoire du cinéma international depuis 1945, vue à travers les meilleurs films produits chaque année, et commentée par ceux et celles qui en ont été les artisans. Au cours de cette première semaine, on nous racontera le cinéma de 1945 à 1951: Inauguration du Premier festival de Cannes en 1946, puis les «Enfants du Paradis», «La Symphonie pastorale» avec Michèle Morgan, «La Belle et la Bête» avec Jean Marais, et la grande découverte du cinéma européen, Martine Carol.
La mort aux trousses (Festival Hitchcock) *Le lundi à 19h30*
***La Mort aux trousses* (North by Northwest), l'une des grandes réussites du «Maître du suspense», est présentée lundi à 19h30. Ce drame d'espionnage est un classique du genre qui met en vedette Cary Grant dans le rôle principal, James Mason et Eva Marie Saint.**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Des SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet énuméré ci-dessous et adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Travaux publics Canada, Bureau 200, 9925, 109ième rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h, (H.A.R.) à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

N° 621165-P1 - pour ENVIRONNEMENT CANADA
Edmonton (Alberta)
Édifice Twin Atria
Modifications au système d'aération

Date de fermeture: **le 21 juillet 1987**
Dépôt: **50$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 200, 9925, 109ième rue, Edmonton (Alberta). Ils peuvent être aussi examinés au bureau de l'association de la construction situé à Edmonton (Alberta).

Edmonton (Alberta)
Déplacement

Date de fermeture: **15 juillet 1987**
Dépôt: **Aucun**

Les documents de soumission peuvent être obtenus à la salle 200, 9925, 109ième rue, Edmonton (Alberta).

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Transport Canada — Transports Canada
Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107ème rue, Edmonton (Alberta) T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: SP4610
PROJET: Système d'évacuation des vidanges à l'Aéroport de Grande Prairie, Grande Prairie (Alberta)

Description des travaux: Les travaux consistent dans la fourniture et l'installation d'un ascenseur pour les vidanges, la construction d'une fosse à vidanges reliés par un réseau de pipes.

Date limite: le 8 juillet 1987

Dépôt: 50$

Informations techniques: John Fu, P. Eng, Gérant des projets, téléphone (403) 420-3919

Informations pour l'offre: Mme R. Kotch, Gérante des contrats, téléphone (403) 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; aux Services des plans et construction; aux Associations de la contruction de Burnaby et de Grande Prairie.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance des appels d'offres pour reconstruire l'écluse de l'enclos des carburants; et rénovation du bâtiment n° 115, bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 9 juillet 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **CL 799 12 et CI 702 10.**

Canadä



Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

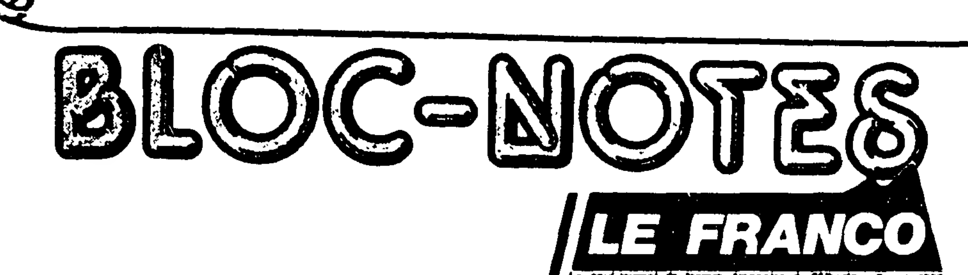
CRTC

AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis Public 1987-150. **PROROGATION DU DÉLAI POUR LA PRÉSENTATION DE DEMANDES EN VUE D'EXPLOITER DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION AFIN D'OFFRIR DES SERVICES AUX LOCALITÉS NON-DESSERVIES DE LA SASKATCHEWAN ET DE L'ALBERTA**

Dans son avis public CRTC 1987-107 du 16 avril 1987, le Conseil invitait les parties intéressées à lui présenter des demandes de licences en vue d'exploiter des entreprises de réception et/ou d'émission de radiodiffusion afin d'offrir des services aux localités non-desservies de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le Conseil exigeait alors que les demandes soient déposées auprès du Secrétaire général au plus tard le 15 juin 1987. En vertu de demandes de prorogation qui lui ont été présentées, le Conseil annonce qu'il reporte la date limite pour la présentation de telles demandes, du 15 juin 1987 au **15 août 1987.**

Canadä





La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



Cours de premiers soins en français les 4 et 5 juillet de 8h30 à 16h30. Pensons à notre sécurité! Pour plus de renseignements, appelez Jean au 469-4401. 7/7

Pour une note spéciale à votre célébration de mariage... Joanne (Martineau) Lamoureux -INTERPRÈTE - MUSICIENNE - Pour réservation composez le 483-8979. 21/7

À LOUER logement Quartier «Ritchie» Co-op Quartier du Collège 4-Plex, 3 chambres à coucher sur 2 étages 530$/mois, personne à contacter: Nicole 439-9099. 30/6

À LOUER pour le 1er juillet, une chambre à coucher dans une grande maison près de la Faculté Saint-Jean. Contactez Thérèse au 939-2610 jusqu'au 26 juin et après cette date composez le 645-2664. 28/7

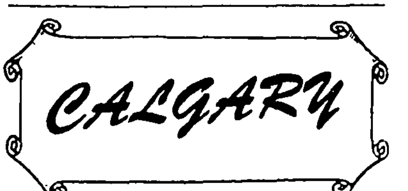
À VENDRE - Divan de forme «L», Tweed beige, 3 ans d'usure, protection «scoth guard». Payé 750$, laisserais à 350$ ou meilleure offre. Téléphonez au 466-4451. 28/7

GARDIENNE temporaire vivant à l'extérieur requise pour deux enfants (2 ans et un an) chez moi du 15 octobre 1987 au 11 décembre 1987. Heures de travail 8h à 17h. Composez 432-9339 après 17h30. 28/7

La pré-maternelle Francophone d'Edmonton, l'école enfantine est à la RECHERCHE d'un professeur à temps partiel pour enseigner à des enfants de trois ans. Si vous êtes intéressé, contactez Yvonne au 463-3402 ou faire parvenir votre curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton avant le mois de septembre 1987. 14/7

GARDIENNE adulte RECHERCHÉE à temps partiel pour un petit garçon de 5 mois. Je demeure dans la partie nord d'Edmonton. Reçus exigés. Appelez après 17h à 478-9310. 14/7

CAMP THÉÂTRE EN PLEIN AIR - Organisé en collaboration avec la Boîte à Popicos et l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. Date: du 27 juillet au 7 août 1987; lundi au vendredi de 9h à 15h30. Personne ressource: Claude Bois. Frais de scolarité: 50$. Lieu: École Maurice Lavallée. Description du cours: L'enfant mémorisera et apprendra à dire de courts textes littéraires régroupés autour d'un thème. L'enfant sera initié à des jeux créatifs à partir des méthodes d'improvisation et de mise en situation. Ce cours s'adresse aux: enfants de 8 à 12 ans. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: Fernande Bergeron ou France Gauvin - Éducation permanente/Faculté Saint-Jean - 8406, 91e rue, Edmonton (Alberta) T6C 4G9 - Téléphone (403) 468-1582. 30/6



APPARTEMENTS À LOUER - 1 appartement avec 2 chambres à coucher et grand balcon: 490$ tout compris; 2 appartements à 1 chambre à coucher situés près de l'hôpital général: 400$ tout compris. Appelez Sandra au 276-5335.

À LOUER dans le nord-ouest, libre avant le 1er juillet. Petite suite de sous-sol à louer; poêle, frigo, tapis, entrée privée, salle de bain partagée, stationnement à l'arrière avec prise de courant individuelle. Près de l'Université et du centre d'achats NorthHill. Pour une personne sérieuse, tranquille, non-fumeur(se) de préférence. Pas d'enfants, pas d'animaux. 250$ par mois, tout compris (sauf cable pour TV). Dépôt de sûreté à discuter. Contactez Claude au 282-2057, si absent laissez le message sur l'enregistreuse.

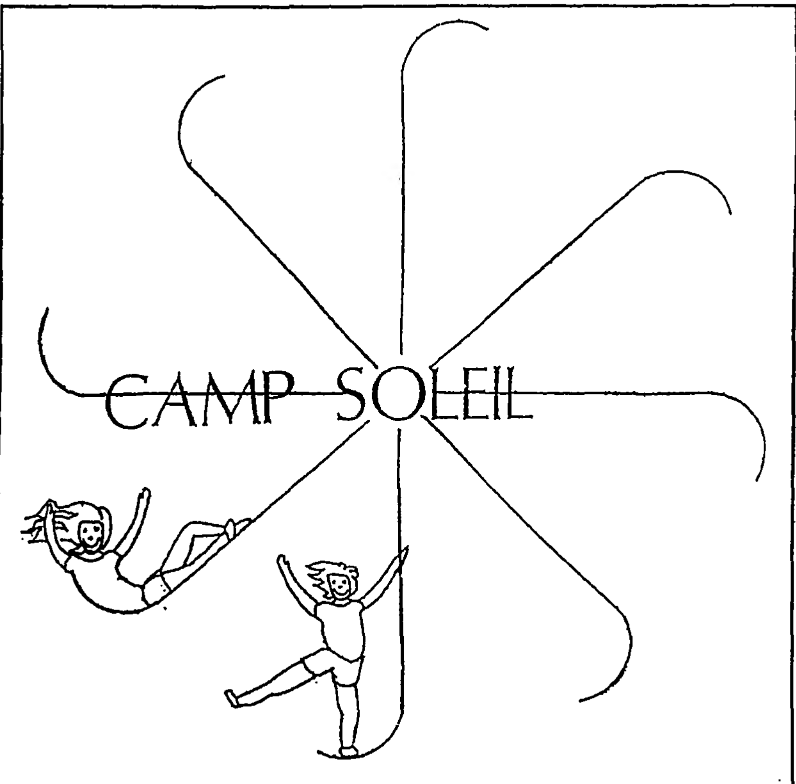
VENTE DE DÉMÉNAGEMENT - Stéréo Electronic avec 4 hauts-parleurs et cassettes 8 pistes: 150$; Cage d'oiseaux ronde sur pieds: 10$; Congélateur debout de marque Hot-Point, 14,8 pieds cubes: 150$; Congélateur couché, 10 pieds cubes: 150$; 2 bureaux avec carte géographique, 3 tiroirs propres: 60$ chacun; 1 téléviseur noir et blanc de marque Sylvannia, 10 pcs: 35$; 1 Bar-B-Q au gaz propane: 75$; Un ensemble de pots à café, sucre, farine, une boîte à pain et une poubelle: 35$ pour l'ensemble; balançoire d'enfants: 80$; chaise berçante pour enfants: 7$; jouets: petite chaise haute, panier d'épicerie, lits d'enfants: 8$ chacun. Demandez Suzanne au 948-2632 (Airdrie)

JEUNE FILLE de 15 ans offre ses services comme gardienne pour tout l'été. Demandez Jean-Pierre: 245-8524

Une personne propre et énergique demandée comme AIDE-MÉNAGÈRE pour jeune famille francophone, à temps plein ou à temps partiel. Logée ou non pour le mois de novembre 1987. Appelez au 249-4378.

RECHERCHE une gardienne à temps partiel. Contactez Lise au 295-8168.

DAME ferait ménage dans les maisons privées, demandez Mme Langevin au 277-7601



CAMP DE JOUR

De l'énergie solaire en français

INSCRIPTION

Semaines de camps

Nom de l'enfant: ______ *6 juillet au 10 juillet:* __
Âge: ____ *Adresse:* ______ *13 juillet au 17 juillet:* __
______ *20 juillet au 24 juillet:* __
Code Postal: ______ *27 juillet au 31 juillet:* __
Nom du parent: ______ *3 août au 7 août:* __
Téléphone: **(rés.)** ______ *10 août au 14 août:* __
(bur.) ______ *17 août au 21 août:* __
En cas d'urgence, contactez: ______ *24 août au 28 août:* __
______ ***Pour les enfants de 6 à 12 ans***

N° d'assurance-maladie: ______

SITES: Edmonton: *Parc Mill Creek* et la *Faculté Saint-Jean*

Frais d'inscription: 45$ par enfant par semaine. S.V.P. adresser votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton (8925, 82ème avenue #100, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2). L'A.C.F.A. ne remboursera aucun frais d'inscription après le début de la semaine à laquelle votre enfant est inscrit.

Pour informations: 469-4401

Un autre projet de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton

Je FAIS des coupes de cheveux, des permanentes et des teintures à la maison. Demandez Lucille au 285-5356

TRANSPORT POUR QUÉBEC départ de Calgary, halte à Montréal et ensuite direction Québec. Départ le 1er ou 2 juillet. Demandez Serge au 239-2649

À VENDRE à High Prairie (Alberta) 1/4 section, 40 acres, coupés, pilés avec un réservoir et aussi 1/4 section, 145 acres en foin avec maison 3 chambres à coucher 2 étages + établi pour travailler. Peut se vendre séparément. 523-2232 après 16h. 28/7

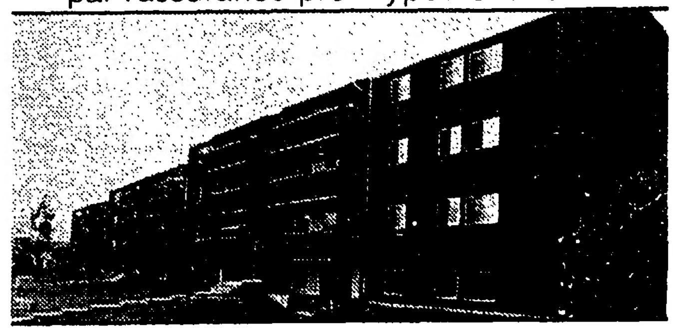


Société canadienne d'hypothèques et de logement | Canada Mortgage and Housing Corporation



OCCASION D'INVESTISSEMENT

- Pas de régie de loyers
- Abri fiscal
- Les acheteurs admissibles sont couverts par l'assurance-prêt hypothécaire LNH.



GREENTREE VILLAGE
17738 - 81 Avenue S.W.
EDMONTON
(ALBERTA)

N° de réf.: 6440/E8-12

- 5 immeubles
- 1 immeuble à bureaux compartant des installations de loisir
- 192 logements
  - 48-une chambre
  - 88-deux chambres
  - 16-deux chambres avec boudoir
  - 40-trois chambres
- Piscine et saunas intérieurs
- Garderie, terrain de jeux et court de tennis
- Total de loyer mensuel potentiel: 87 240 $

Prix de vente minimal admissible 4 820 000 $

Pour plus d'information, tel que les conditions générales d'admissiblité ainsi que notre prospectus, téléphonez ou écrivez sans tarder à l'adresse suivante en précisant le numéro de référence:

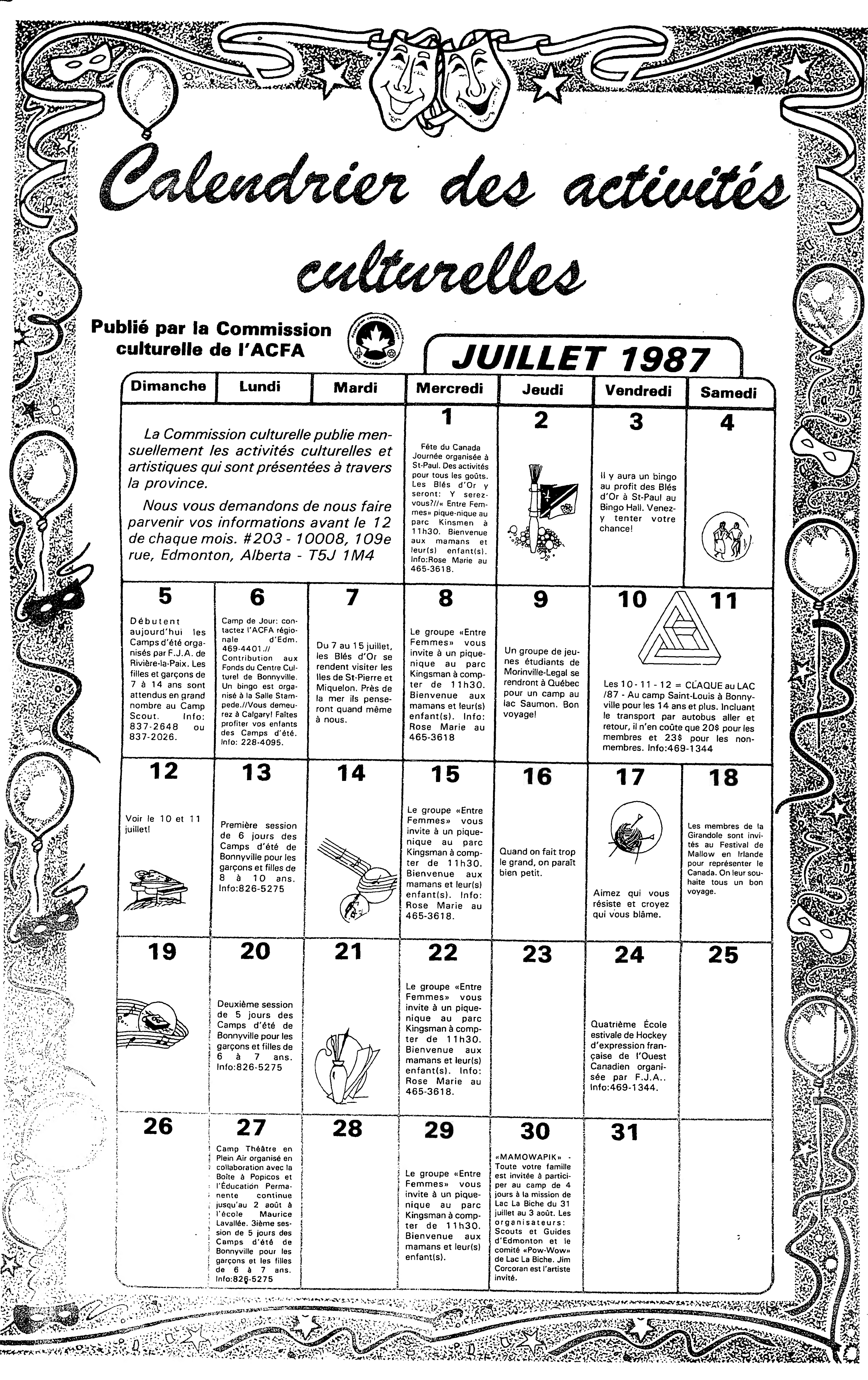
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Pièce 300
410-est 22e Rue
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5T6

Tél: Mlle. S. Pilling, (306) 975-5133, ou
Mlle. L. Swistun (306) 975-4008

Date limite: Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 22 juillet 1987 à 14 h, heure de Saskatoon.

Question habitation, comptez sur nous





Calendrier des activités culturelles

Publié par la Commission culturelle de l'ACFA

JUILLET 1987

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Commission culturelle publie mensuellement les activités culturelles et artistiques qui sont présentées à travers la province. *Nous vous demandons de nous faire parvenir vos informations avant le 12 de chaque mois. #203 - 10008, 109e rue, Edmonton, Alberta - T5J 1M4*			**1** Fête du Canada Journée organisée à St-Paul. Des activités pour tous les goûts. Les Blés d'Or y seront: Y serez-vous?//« Entre Femmes» pique-nique au parc Kinsmen à 11h30. Bienvenue aux mamans et leur(s) enfant(s). Info:Rose Marie au 465-3618.	**2**	**3** Il y aura un bingo au profit des Blés d'Or à St-Paul au Bingo Hall. Venez-y tenter votre chance!	**4**
5 Débutent aujourd'hui les Camps d'été organisés par F.J.A. de Rivière-la-Paix. Les filles et garçons de 7 à 14 ans sont attendus en grand nombre au Camp Scout. Info: 837-2648 ou 837-2026.	**6** Camp de Jour: contactez l'ACFA régionale d'Edm. 469-4401.// Contribution aux Fonds du Centre Culturel de Bonnyville. Un bingo est organisé à la Salle Stampede.//Vous demeurez à Calgary! Faîtes profiter vos enfants des Camps d'été. Info: 228-4095.	**7** Du 7 au 15 juillet, les Blés d'Or se rendent visiter les Iles de St-Pierre et Miquelon. Près de la mer ils penseront quand même à nous.	**8** Le groupe «Entre Femmes» vous invite à un pique-nique au parc Kingsman à compter de 11h30. Bienvenue aux mamans et leur(s) enfant(s). Info: Rose Marie au 465-3618	**9** Un groupe de jeunes étudiants de Morinville-Legal se rendront à Québec pour un camp au lac Saumon. Bon voyage!	**10** Les 10 - 11 - 12 = CLAQUE au LAC /87 - Au camp Saint-Louis à Bonnyville pour les 14 ans et plus. Incluant le transport par autobus aller et retour, il n'en coûte que 20$ pour les membres et 23$ pour les non-membres. Info:469-1344	**11**
12 Voir le 10 et 11 juillet!	**13** Première session de 6 jours des Camps d'été de Bonnyville pour les garçons et filles de 8 à 10 ans. Info:826-5275	**14**	**15** Le groupe «Entre Femmes» vous invite à un pique-nique au parc Kingsman à compter de 11h30. Bienvenue aux mamans et leur(s) enfant(s). Info: Rose Marie au 465-3618.	**16** Quand on fait trop le grand, on paraît bien petit.	**17** Aimez qui vous résiste et croyez qui vous blâme.	**18** Les membres de la Girandole sont invités au Festival de Mallow en Irlande pour représenter le Canada. On leur souhaite tous un bon voyage.
19	**20** Deuxième session de 5 jours des Camps d'été de Bonnyville pour les garçons et filles de 6 à 7 ans. Info:826-5275	**21**	**22** Le groupe «Entre Femmes» vous invite à un pique-nique au parc Kingsman à compter de 11h30. Bienvenue aux mamans et leur(s) enfant(s). Info: Rose Marie au 465-3618.	**23**	**24** Quatrième École estivale de Hockey d'expression française de l'Ouest Canadien organisée par F.J.A.. Info:469-1344.	**25**
26	**27** Camp Théâtre en Plein Air organisé en collaboration avec la Boîte à Popicos et l'Éducation Permanente continue jusqu'au 2 août à l'école Maurice Lavallée. 3ième session de 5 jours des Camps d'été de Bonnyville pour les garçons et les filles de 6 à 7 ans. Info:826-5275	**28**	**29** Le groupe «Entre Femmes» vous invite à un pique-nique au parc Kingsman à compter de 11h30. Bienvenue aux mamans et leur(s) enfant(s).	**30** «MAMOWAPIK» - Toute votre famille est invitée à participer au camp de 4 jours à la mission de Lac La Biche du 31 juillet au 3 août. Les organisateurs: Scouts et Guides d'Edmonton et le comité «Pow-Wow» de Lac La Biche. Jim Corcoran est l'artiste invité.	**31**	